

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Le SNES, pour agir ensemble

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.



Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite. Au niveau national, ces réflexions sont animés par des collègues de votre discipline, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos). Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu

POUR ADHERER AU SNES-FSU

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne www.snes.edu/Adherer-ou-re-adherer-au-SNES.html

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



La nouvelle réforme STL entraîne des changements dans la répartition de certaines disciplines entre les enseignements généraux et technologiques. Les deux spécialités « Biotechnologie » et « Sciences physiques et chimiques en laboratoire » sont conservées.

La disparition de la physique chimie du tronc commun et son introduction dans les enseignements technologiques sont une nouveauté et laisse espérer une meilleure adéquation avec les enseignements spécifiques (attendre la publication des programmes). Le rétablissement de la chimie dans les sciences physiques répond à une de nos demandes

Par contre l'association des mathématiques et de la physique chimie dans la même enveloppe horaire est un point négatif : risque de confrontation entre les professeurs de sciences physiques et de mathématiques pour le découpage horaire, introduction d'inégalité entre les lycées selon l'attribution de plus ou moins de mathématiques et/ou de chimie.

L'appellation CBSV (chimie-Biochimie-Sciences du vivant) disparaît pour devenir « Biochimie Biologie » sans perte d'heure en 1ère STL.

Les enseignements actuels de « mesure et instrumentation » et ETLV disparaissent mais les spécialités « biotechnologie » et « sciences physiques en laboratoire » gagnent 3 h en 1 STL. Nous attendons les programmes pour voir si MI et ETLV seront réintégrés sous cette forme.

En terminale l'enseignement de Biochimie-Biologie disparaît en tant que tel et est associé à l'enseignement de spécialité, mais au final il y a perte d'une heure.

QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

Une majorité des heures d'enseignements de spécialités effectuée en laboratoire et avec des groupes à effectifs réduits, avec un cadrage horaire.

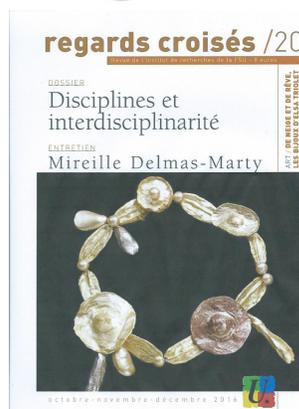
Le rétablissement d'une enveloppe horaire permettant les dédoublements égale à 16 h comme actuellement.

Une répartition fixée nationalement des heures entre la physique-chimie et les mathématiques dans les enseignements technologiques.

La dotation de l'ETLV en plus des deux heures de LV1 et LV2 et la possibilité de co-animation avec l'enseignement de spécialité.

Une adéquation des programmes entre la « Biochimie Biologie » et l'enseignement de spécialité « Biotechnologie » en première, pour éviter les redondances, ainsi qu'une simplification des contenus actuellement trop lourds.

De même une meilleure articulation entre la physique chimie et l'enseignement de spécialité « sciences physiques en laboratoire ».



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique. Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site :

<http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : enseignements.technologiques@snes.edu